



Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

DUPLICATA

ALVEA - T-PSO

66 rue Actipole Les Tours

46400 ST LAURENT LES TOURS

Tél.: 05 65 38 18 96

Fax :

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS au capital de 18 531 390 €
324 958 198 R.C.S. AGEN. N° TVA : FR 65 324 958 198
Siège social : 898 Route de la Teinture
47200 Montpouillan

www.proxi-totalenergies.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

FACTURE

FL06030597

1/1

ADRESSE DE LIVRAISON

GAEC
DE LA COMBE
239 ROUTE DE LA COMBE - LUBS / ADB

46160 GREALOU

ADRESSE DE FACTURATION

GAEC DE LA COMBE
239 ROUTE DE LA COMBE

46160 GREALOU
SIREN : 908837545

N° CLIENT

DATE

SCE/87283050

24/06/2025

Nos conditions générales de ventes:

https://www.proxi-totalenergies.fr/media/pdf/CGV_T-PSO.pdf

	DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U. T.T.C.	P.U. H.T.	P.U. NET H.T.	MONTANT H.T.
102601	ELAN FLUID FHT 66 T60L *	60,00 L			2,95 /1L	177,00
216234	ELAN TRANS LS 80W90 T60L *	60,00 L			4,29 /1L	257,40
L00178	MAT POMPE A LEVIER TELESCOPIQ	1,00 U			0,00	0,00
L09004	ECOCONTRIBUTION LITRE	60,00 L			80,00 /1000L	4,80
L09008	ECOCONTRIBUTION LITRE MALUS	60,00 L			112,00 /1000L	6,72

Produit 102601, 216234 :

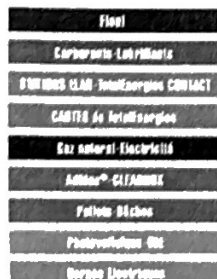
La Responsabilité Elargie du Producteur (REP) est applicable aux huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles depuis le 1er janvier 2022. (Loi n° 2020-105 du 10 février 2020) / Une Eco-contribution de 80€/T HT est donc appliquée aux produits assujettis modulant selon des critères de performance environnementale (Eco-Labelisés, Huiles de base régénérées).

Pellets
Premium

Payer par virement le 11/08/25

CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	% TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL
. CHEQUE	445,92	20	89,18	€ H.T. 445,92 E
20j nets				€ T.V.A. 89,18 E
ÉCHÉANCE	14/07/2025			NET A PAYER 535,10 E

Un petit geste pour la planète : optez pour la dématérialisation de vos factures.



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

* L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable.

* L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.

Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D 441-5 du Code du Commerce créé par Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 - art 1

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015) ATTENTION produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 6 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible

Alvéa - T-PSO
477 Boulevard Alfred Daney
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEX

▼ Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessus

N° CLIENT	87283050	N°	FL06030597
DATE	24/06/2025	NET A PAYER	535,10
. CHEQUE			

